

VILLE DE ROYAN



REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE

**CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
SUR DIVERSES VOIES COMMUNALES
(DANS LE CADRE DES TRAVAUX PONCTUELS DE REFECTION DE VOIRIE)
DU 13 AU 17 FEVRIER 2023**

POLICE MUNICIPALE

PL/BM

APM 23/0276

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Vu les articles L.2122-28, L. 2213-1 à L.2213-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté ASG n°20.1304a en date du 6 juillet 2020, portant délégation de signature à Monsieur Philippe CUSSAC, cinquième adjoint,

Vu les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal,

Vu les articles L.411-1, R.110-1, R.411-8, R.411-25, R.412-28, R.417-10 et suivants du Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 06 novembre 1992,

Vu la demande présentée par l'entreprise de travaux publics SARL GP représentée par Madame Déborah BLANCHARD, sise impasse du Pré Canal à 17600 SAUJON, en date du 8 février 2023,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la route et des piétons, pendant toute la durée des travaux,

ARRETE

ARTICLE 1: L'arrêté municipal APM 23/0204 en date du 31 janvier 2023, est abrogé.

ARTICLE 2 : L'entreprise GP (17600 SAUJON) sera autorisée à effectuer les travaux de réfection de voirie (suite aux interventions de la SEPRA / CERA / CER), sur diverses voies communales, (selon tableau joint), du 13 au 17 février 2023.

ARTICLE 3 : Pendant la réalisation des travaux sur les diverses voies communales (selon le tableau joint), la circulation pourra être du 13 au 17 février 2023 :

- perturbée et la chaussée rétrécie, ou,
- alternée : manuellement, ou, par panneaux B15/C18, ou,
- si nécessaire, interdite au droit du chantier (avec mise en place des déviations adaptées).

ARTICLE 4 : l'arrêt et le stationnement seront interdits des deux côtés de la voie de circulation, sur diverses voies communales, (suivant le tableau joint), à hauteur des chantiers, du 13 au 17 février 2023.

ARTICLE 5 : Les pré-signalisations, les signalisations, les déviations et la circulation conformes à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière seront assurées par l'entreprise et sous sa responsabilité pendant toute la durée des travaux, de jour comme de nuit.

- L'entreprise devra obligatoirement afficher le présent arrêté municipal.

ARTICLE 6 : Tout véhicule en infraction aux présentes dispositions sera poursuivi conformément aux

ARTICLE 7 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police et tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Fait à ROYAN, le 8 février 2023

Pour le Maire,
et par délégation

Le Cinquième Adjoint,

Philippe CUSSAC

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 10 février 2023

MISE EN LIGNE LE 10-02-2023 du 13 au 17/2/2023

Ville	Référence Intervention	Contrat	Compétence	Date de fin de réalisation	Adresse	Nom du client	Commentaire pour agent	X
ROYAN	90_1004090068	177000 - SEBRA - Royan EP (Distrib) - Eau potable		05/01/2023	17 rue de la concorde 17200 Royan France			1,
ROYAN	90_1004193519	177000 - SEBRA - Royan EP (Distrib) - Eau potable		06/01/2023	10 Avenue des Jardins 17200 Royan France		Trou sur trottoir 10 avenue des Jardins Royan	1,
ROYAN	90_1004251785	178000 - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique / CERA - CER - Assainissement Collectif		11/01/2023	20 Rue des Flamants 17200 Royan France		reparation fuite sur cana en asst au 20 rue des flamants - 1.031341 et 45.6381916	1,

MISE EN LIGNE LE 10-02-2023

ROYAN	90_302201054722	177000 - SEPRA - Royan EP (Distrib) - Eau potable		11/01/2023	FACE AU 20 AV DU MAINE ARNAUD 17200 ROYAN France		L'intervention concerne 1 conduite / fuite sur conduite / réparation faite
ROYAN	90_302201054718	178000 - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique / CERA - CER - Assainissement Collectif		16/01/2023	5 ALLEE DU PARC 17200 ROYAN France	DANJOU ANNE	L'intervention concerne 1 branchements. / Sans prélèvement / Téléphone : 0754367193
ROYAN	90_302201032951	177000 - SEPRA - Royan EP (Distrib) - Eau potable		17/01/2023	16 RUE DES PINSONS 17200 ROYAN France	MICAUD FRÉDÉRIC ET SONIA	L'intervention concerne 1 branchements. / Sans prélèvement / Téléphone : 0621605657

Sébastien FRESSIGNE

Responsable de Territoire

SEPRA – 13 rue Paul Emile Victor 17640 Vaux Sur mer

06 62 94 76 04

Sebastien.fressigne@saur.com



SEPRA
Société de l'Eau Potable
ROYAN ATLANTIQUE

De : gp-sarl@orange.fr <gp-sarl@orange.fr>

Envoyé : lundi 30 janvier 2023 17:04

À : FRESSIGNE, Sébastien <sebastien.fressigne@saur.com>

Objet : Devis '23.0057'